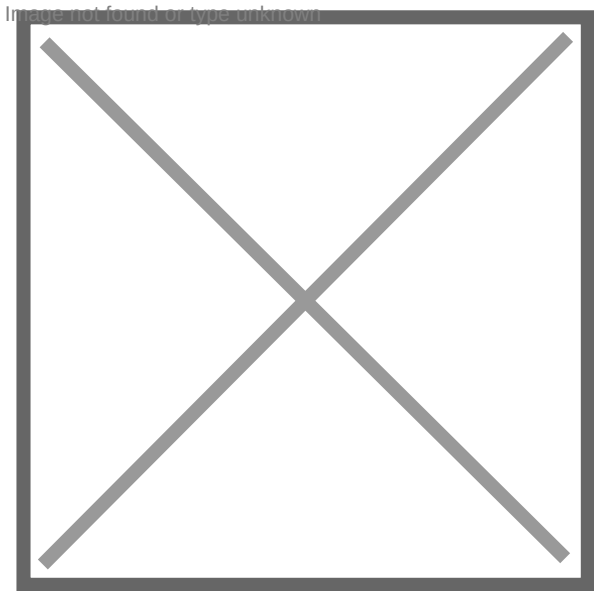




Question concernant un acte de denonciation de vente

Par **perlee69**, le **28/11/2011** à **19:50**

Bonjour,

Voilà, j'ai un dossier ds une étude d'huissier, il s'agit d'un crédit contracté en 2008 lorsque j'étais en CDI. Suite a la perte de mon emploi, je ne pouvais plus honorer mes mensualités. Avec cet huissier, nous avons convenu d'un accord de paiement de 200e par mois, j'ai toujours payer mes mensualités jusqu'au mois d'octobre. J'étais en intérim et mon contrat s'est fini. J'ai fait une demande d'allocation auprès de pôle emploi, mais ils tardent avec mon dossier (j'ai beau relancer, ils tardent quand même).

Du fait que j'ai pas encore perçu d'indemnité, au mois d'octobre je n'ai pu verser que 100e et la j'ai prévenu l'huissier leur expliquant que pour ce mois ci je ne peux pas encore honorer mon acompte entièrement. L'huissier refuse et a dépose aujourd'hui un acte de dénonciation de vente. Je souhaite savoir s'il y a possibilité d'arrêter cette procédure.

J'espère vraiment avoir une réponse car je suis angoissée.